

Feuilletts de la Wallonie

*Vers un contrat sociétal pour la Wallonie
dans un cadre de régionalisation renouvelé*

**Congrès Wallonie 2030 au Palais des Congrès de Namur
et dans 9 fabriques de prospective, le 25 mars 2011**

Organisé par l'Institut Destrée en appui du Collège régional de Prospective



**Collège régional de
Prospective de Wallonie**

Vers un contrat sociétal pour la Wallonie dans un cadre de régionalisation renouvelé

1. Contexte et objectifs du congrès Wallonie 2030

En novembre 2004, un cercle de réflexion de trente personnalités⁽¹⁾ provenant d'horizons différents s'est constitué, à l'initiative de l'Institut Destrée, avec pour objet de réfléchir aux moyens de lever les obstacles qui continuent à affecter le développement en Wallonie. Ce Collège régional de Prospective a tenu une vingtaine de séminaires et organisé deux colloques permettant de dialoguer avec plus de deux cents acteurs et décideurs autour d'un modèle d'analyse qu'il s'est construit.

En avril 2010, le Collège a décidé d'ouvrir une nouvelle phase à ses réflexions. Cette étape, intitulée *Wallonie 2030: anticiper les bifurcations stratégiques et choisir les comportements positifs*, a consisté à décrire une série de domaines choisis, étudiés dans des fabriques de prospective et pilotés par des membres du Collège, à construire la trajectoire passée et future de chaque domaine et à en tirer des pistes de stratégies pour la société wallonne. Le résultat transversal de ces travaux fait apparaître la nécessité d'ouvrir un partenariat stratégique régional à partir de la société civile, des entreprises et des administrations afin de préparer un dialogue avec les forces politiques wallonnes et de préparer les pistes d'un contrat sociétal pour la Wallonie dans un cadre renouvelé.

De nombreux acteurs et décideurs économiques, sociaux, culturels et politiques sont en effet convaincus de la nécessité de construire un avenir collectif qui soit profondément différent de celui d'aujourd'hui et qui, impliquant toutes et tous, sera seul capable d'induire une dynamique de changement et de porter les mutations et transitions institutionnelle, économique, écologique, énergétique, technologique, sociale et culturelle en Wallonie.

Le congrès, qui se déroulera le 25 mars 2011 à Namur, s'organisera en deux temps. Le premier consistera en une discussion, dans les neuf fabriques de prospective, des résultats de l'analyse des différents domaines étudiés à l'horizon 2030. Le deuxième temps sera consacré à trois tables rondes qui aborderont les trois chantiers prioritaires que le Collège régional de Prospective a identifiés afin de construire les bases d'un contrat sociétal pour la Wallonie: le nouveau rapport au territoire; l'implication, l'autonomisation et la citoyenneté; ainsi que la prise en charge des responsabilités collectives.

2. Thématiques des tables rondes

2.1. L'établissement d'un nouveau rapport au territoire

Longtemps, les acteurs et décideurs wallons ont vu dans les logiques et les territoires infrarégionaux des concurrences à l'identification de la Wallonie dans sa totalité et les ont perçues comme autant de baronnies. Le nouveau contrat sociétal implique un nouveau rapport au territoire que la Commission européenne a bien perçu à l'égard des régions et des collectivités territoriales. C'est la question de la gouvernance multiniveaux et donc surtout de la reconnaissance des territoires infrarégionaux qui sont en premières lignes pour répondre aux impacts et pour traverser les mutations. Ce sont eux qui contribuent directement à la capacité de la Wallonie tout entière à vivre et à se

développer en surmontant les chocs, ce qu'on appelle la *résilience des territoires*. Comment faire en sorte que l'intervention publique se transforme en une action coordonnée d'appui à des initiatives qui se prennent aux niveaux tant local que supralocal et génèrent de la créativité? Comment élargir le périmètre de la vie sociale, y favoriser l'innovation tout en améliorant la cohérence et la cohésion de l'ensemble wallon? Comment assumer explicitement la territorialité des politiques? Comment organiser, dans une logique de coopération, les relations et les compétences entre les différents paliers de gouvernement et de gouvernance? Comment créer à ces niveaux un climat favorable entre l'ensemble des acteurs wallons, et en particulier y favoriser l'activité économique et la solidarité sociale?

2.2. L'implication, l'autonomisation (empowerment⁽²⁾), et la citoyenneté

Faire en sorte que la Wallonie trouve une capacité d'action sur une partie majeure des composantes de son destin par un renforcement de l'autonomie de ses institutions, qui ne doit se concevoir sans *empowerment* de l'ensemble de ses habitants, dans un cadre d'implication solidaire de tous les acteurs et de la mise en œuvre d'une citoyenneté responsable. C'est l'ensemble de la région qu'il s'agit de mettre en mouvement à partir d'une potentialisation des ressources que chacun peut mobiliser au profit d'un développement qui puisse bénéficier à toutes et tous. Cet objectif implique le développement d'une contractualisation pour prendre en compte la différenciation des situations, notamment pour leur insuffler des dynamiques de transition spécifiques. Comment dès lors formuler clairement un projet porteur de l'intérêt général et d'un bien commun qui ne soit pas uniquement la somme des intérêts individuels ou locaux, pilotés uniquement par des réponses techniques? Quels espaces, quel encadrement, quels outils d'insertion de chacun dans la société et son projet? Comment adapter les ressources financières aux enjeux traités et rendre les politiques publiques efficaces? Comment se donner nous-mêmes des critères d'efficacité plutôt que de laisser à d'autres le soin de le faire?

2.3. La prise en charge des responsabilités et solidarités collectives

Alternative au sauve-qui-peut individuel, la prise en charge partenariale et contractuelle des responsabilités collectives face aux transitions institutionnelle, économique, écologique, énergétique, technologique, sociale et culturelle est la voie que préconise le Collège régional de Prospective de Wallonie. Quelles sont les conditions pour les acteurs de la mise en place d'un partenariat stratégique régional ou d'un conseil de développement wallon qui puisse élaborer dans la confiance et le respect de chacun des acteurs un nouveau contrat sociétal wallon à l'horizon de 2030? Comment faire en sorte qu'il se pérennise au delà d'une éventuelle déclaration de politique régionale complémentaire d'une législature à l'autre? Comment construire cette nouvelle responsabilité collective qui rassemble le gouvernement, les entreprises et l'ensemble des institutions et acteurs de la société civile? Quels peuvent en être les noyaux durs? Comment reconfigurer les relations entre matières interdépendantes mais trop cloisonnées comme l'enseignement, la recherche, l'emploi et le développement économique? Comment créer une densité d'interactions entre les institutions, se doublant d'une densité de l'interaction entre les générations? Comment développer des coopérations fortes avec les régions qui nous entourent et participer ainsi à la dynamique européenne?

⁽¹⁾ Michel Bodson, Bernard Caprasse, Hans-Günther Clev, Marcel Crahay, Benoît Derenne, Philippe Destatte, Jean-Louis Dethier, Bernard Fierens, Jacques Germa, Michel Goffin, Pierre Gustin, Yves Hanin, Florence Hennart, Dominique Hicguet, Marc Installé, André Lambert, Fabienne Leloup, Pierre-Jean Lorens, Dominique Loroy, Luc Maréchal, Philippe Maystadt, Michel Molitor, Bernadette Mérenne, Basilio Napoli, Martin Niedermayer, Charles-Ferdinand Nothomb, Bernard Paque, Vincent Reuter, Marie-Hélène Ska, Michaël Van Cutsem, auxquels il faut ajouter plusieurs experts attachés au Collège. Toutes ces personnalités interviennent à titre purement personnel et n'engagent donc pas leurs entreprises ou institutions.

⁽²⁾ Autonomisation est la traduction d'empowerment par l'Office de la Langue française du Québec, avec la définition suivante: processus par lequel une personne, ou un groupe social, acquiert la maîtrise des moyens qui lui permettent de se conscientiser, de renforcer son potentiel et de se transformer dans une perspective de développement, d'amélioration de ses conditions de vie et de son environnement.

Programme du congrès du 25 mars 2011

9.30	Réunion des fabriques de prospective Travaux en atelier des 9 fabriques selon deux axes: – les bifurcations en relation avec la régionalisation de futures compétences; – le nouveau contrat sociétal. 1. Gouvernance territoriale régionale et territorialisation des politiques Luc Maréchal et Dominique Hicguet Les Tanneurs (2), 13 rue des Tanneries, Namur 2. La gouvernance publique régionale y compris la fonction publique Jean-Louis Dethier et Bernard Van Asbrouck Les Tanneurs (1), 13 rue des Tanneries, Namur 3. Le pilotage et la croissance des entreprises Pierre Gustin et Bernard Fierens Palais des congrès, Place d'Armes, Namur 4. Les structures et modèles d'éducation et de formation Michel Molitor et Bernadette Mérenne Maison de l'Ecologie, 26 rue Basse-Marcelle, Namur 5. L'articulation entre l'emploi et le travail Marie-Hélène Ska, Basilio Napoli et Marc Zune : Maison de la Laïcité, 5 rue Lelièvre, Namur 6. L'environnement et l'énergie Marc Installé et Michel Wauetelet Arsenal, 11 rue Bruno, Namur 7. La pauvreté, l'insertion, la cohésion sociale Michel Goffin et Frédérique Lemaître Arsenal Aquarium, 11 rue Bruno, Namur 8. Croissance démographique, vieillissement et santé André Lambert et Michel Loriaux Maison de la Laïcité, 5 rue Lelièvre, Namur 9. Participation à la démocratie Michaël Van Cutsem et Philippe Destatte Institut Destrée, 9 avenue Louis Huart, Namur	14.20	Première table ronde: comment établir un nouveau rapport au territoire? Bernard Caprasse , gouverneur de la Province du Luxembourg Bruno Delvaux , recteur de l'Université catholique de Louvain Jacques Gobert , président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie Bernadette Mérenne , professeur à l'Université de Liège Alain De Roover , secrétaire général de Wallonie Développement Jean-Marc Urbain , secrétaire fédéral de la CSC Mons-La Louvière <i>Table ronde animée par Michaël Van Cutsem, directeur de recherche à l'Institut Destrée, responsable du Pôle Prospective</i>
		15.15	Deuxième table ronde: comment stimuler l'implication, l'autonomisation, la citoyenneté? Marie-Anne Belfroid-Rouveaux , président de l'UCM et du Conseil économique et social de la Région wallonne Thierry Castagne , directeur général d'Agoria Wallonie Christiane Cornet , secrétaire générale de l'Interrégionale wallonne de la CGSP Enseignement Anne Godenir , directrice adjointe de Lire et Ecrire Wallonie Michel Molitor , professeur émérite de l'Université catholique de Louvain <i>Table ronde animée par Jean-Louis Dethier, directeur général de Perspective Consulting</i>
		16.00	Troisième table ronde: comment prendre en charge les nouvelles responsabilités et solidarités collectives? Christine Mahy , secrétaire générale du Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté Michel Mathy , directeur de la FGTB wallonne Basilio Napoli , directeur général du Forem Conseil Vincent Reuter , administrateur délégué de l'Union wallonne des Entreprises Christophe Schoune , secrétaire général d'Inter-Environnement Wallonie Marie-Hélène Ska , secrétaire nationale de la Confédération des Syndicats chrétiens <i>Table ronde animée par Bernard Fierens-Gevaert, administrateur de société</i>
12.30	Déjeuner au Palais des Congrès de Namur		
14.00	Travaux pléniers au Palais des Congrès de Namur		
14.00	Pierre Gustin , président du Collège régional de Prospective de Wallonie, directeur Entreprises et Institutionnels ING Wallonie <i>Wallonie 2030, Au centre des enjeux de la nouvelle gouvernance: un contrat pour construire un avenir commun</i>	17.15	Rapport général: Philippe Destatte , directeur général de l'Institut Destrée: <i>quelles seraient les bases d'un contrat sociétal pour une Wallonie renouvelée?</i>
		17.45	Cocktail de clôture dans le hall du Palais des Congrès de Namur

Vers un contrat sociétal pour la Wallonie dans un cadre de régionalisation renouvelé

Congrès au Palais des Congrès de Namur et dans 9 fabriques de prospective, le 25 mars 2011 dans le cadre de Wallonie 2030



Collège régional de Prospective de Wallonie

Le Collège régional de Prospective de Wallonie

<http://www.college-prospective-wallonie.org>

Le Collège régional de Prospective, créé en novembre 2004 à l'initiative de l'Institut Destrée, se veut à la fois un cercle de débats et un lieu d'apprentissage collectif. Il comporte une trentaine de membres qui émanent des différentes sphères de la société (entreprises, sphère publique et société civile).

Depuis sa création, le Collège régional de Prospective s'est attelé à un travail prospectif relatif à la manière de lever les obstacles au développement de la Wallonie, particulièrement dans le domaine des valeurs collectives. A partir d'un modèle de pilotage de la culture (valeurs, croyances, perceptions, ressentis et comportements de la population), et de l'analyse du cycle du changement, il a identifié une série de comportements concrets, déficients et majeurs qui caractérisent le mal-développement wallon et a décidé de focaliser sa réflexion et son action sur cinq chantiers prioritaires :

1. l'insuffisance généralisée de culture du risque et du changement;
2. l'absence de responsabilisation des acteurs et de clarification de leurs objectifs;
3. les immobilités physiques et mentales face à l'évolution de la formation, de l'emploi, du marché;
4. l'affaiblissement de la norme, de la déontologie et de l'éthique;
5. les réflexes d'attachement aux piliers, entraînant des coûts exorbitants.

Bulletin d'inscription

A renvoyer à Marie Dewez avant le 22 mars 2011

Par courrier : Institut Destrée, 9 avenue Louis Huart, 5000 Namur

Par télécopie : +32(0)81.22.64.11

Par courriel : dewez.marie@institut-destree.eu

Inscription en ligne : <http://www.college-prospective-wallonie.org>

Nom

Prénom

Profession

Institution / Entreprise

Adresse

Téléphone

Courriel

Je souhaite participer au congrès du Collège régional de Prospective du 25 mars 2011. Je verse 45 euros sur le compte 350-1006388-35 de l'Institut Destrée avec la mention 250311

Je souhaite qu'une facture me soit adressée à l'adresse ci-dessus.

Je m'inscris le matin à la fabrique n°

1. Gouvernance territoriale régionale et territorialisation des politiques
2. La gouvernance publique régionale y compris la fonction publique
3. Le pilotage et la croissance des entreprises
4. Les structures et modèles d'éducation et de formation
5. L'articulation entre l'emploi et le travail
6. L'environnement et l'énergie
7. La pauvreté, l'insertion, la cohésion sociale
8. La croissance démographique, le vieillissement et la santé.
9. Participation à la démocratie

Date

Signature

Contacts à l'Institut Destrée

- ▶ Marie Dewez, chargée de recherche assistante scientifique auprès du directeur général
- ▶ Philippe Destatte, directeur général

9/1, avenue Louis Huart
B 5000 Namur – Wallonie
Téléphone : + 32 81 23 43 94
Télécopie : + 32 81 22 64 11
<http://www.institut-destree.eu>
dewez.marie@institut-destree.eu
destatte.philippe@institut-destree.eu